



LES NOUVELLES

des Amis Tireurs Sportifs
de Marne la Vallée



Lettre d'information

1er septembre 2019

Septembre 2019

Bonjour,

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances.

Pour adoucir la rentrée, les ATSMV vous invitent à reprendre les sessions de tir, dans la joie et la bonne humeur.

Ce mois de septembre :

- Les ATSMV font leur rentrée.
 - Forum des associations
 - Renouvellement des licences
- Reprise des activités **lundi 9 septembre**
 - Nouveaux créneaux
 - Compétitions.
- Assemblée Générale des ATSMV le 12/10.

Samedi 7 septembre : *Forum des Associations*

- Forum des associations d'Emerainville
 - Place de l'Europe, Emerainville
 - Animation : Tir laser, Brocante annuelle de la ville.

Venez nombreux, en famille et entre amis.

Vous pourrez ...

- **Rencontrer** les animateurs et adhérents du club,
 - **Déposer** vos dossiers d'inscription (Nouveaux adhérents)
 - [Téléchargement ICI](#)
 - **Récupérer** vos licences (Adhérents saison 18-19)
 - [Ou par correspondance \(>>> ICI <<<\)](#)
 - **Attention** : A ce jour, **les licences ne sont pas encore livrées** ; nous vous informerons dès qu'elles seront disponibles.
-

Lundi 9 septembre : Reprise des activités.

Contrairement à ce que nous espérions, le gymnase sera fermé le dimanche 8 septembre.

La reprise aura donc lieu le lendemain, lundi 9 septembre à 18h00.

- **Les créneaux**, Espace Guy Drut, Emerainville

- Lundi : 18h - 20h 😊 **Nouveau !!!** 😊
- Mercredi : 17h30 - 19h30
- Vendredi : 18h - 20h 😊 **Nouveau !!!** 😊
- Dimanche : 9h - 12h30

Septembre- octobre : Reprise des compétitions

Les compétitions, critériums, et autres épreuves sont un moyen de faire rayonner notre club au niveau local, départemental, régional et national.

Nous encourageons chacun à participer à ces rassemblements qui sont autant d'occasions d'apprendre, de se perfectionner, et de rencontrer des amis tireurs.

- Comme chaque année, les compétitions reprennent peu après la rentrée.
- Vous trouverez l'agenda >>> **ICI** <<<.
- Chaque compétiteur est responsable de ses engagements, mais vous pouvez contacter le bureau des ATSMV pour toute question ou aide au sujet des inscriptions aux compétitions.
- A noter : les engagements (inscriptions à une compétition) sont réglés par le club aux instances organisatrices, et restent dûs par l'adhérent (y compris en cas d'absence à l'épreuve).
- N'hésitez pas à [nous contacter](#) pour toute information.

A venir :

Samedi 12 octobre : Assemblée générale ordinaire des ATSMV

- **Où** : Restaurant ">>> **Au bon accueil** <<<" à Emerainville
- **Quand** : à 9h30.
- **Qui** :
 - Peut voter : tout adhérent de plus de 16 ans, à jour de sa cotisation, membre depuis au moins 6 mois (au 12/10/2020).
 - Peut Participer : tout adhérent ou personne invitée par le comité directeur.
- **Comment** : Une convocation sera envoyée aux adhérents concernés.
 - Vous pouvez télécharger la convocation >>> [en cliquant ICI](#) <<<
 - N'hésitez pas à [nous faire connaître vos questions](#) et avis, afin qu'ils soient portés à l'ordre du jour.

D'ici là,

Nous restons à votre écoute et

Nous vous souhaitons ...

... Bonnes vacances pour les uns ...

... Bonne rentrée pour les autres !

Rendez-vous [au forum des associations](#), [sur le stand](#), **ou sur le site**